

Le petit Charivari

Journal d'information interne du centre hospitalier intercommunal des vallées de l'Ariège



Édito



Ce nouveau numéro du Charivari qui paraît avant l'été et dans une période d'accalmie sur le front du Covid permet d'aborder des sujets éclectiques illustrant le dynamisme et l'engagement des équipes.

A l'issue de la visite de fin mars, le laboratoire est accrédité par le COFRAC, organisme indépendant et exigeant, qui reconnaît par là même le grand niveau de qualité et de sécurité du circuit des analyses et du rendu des résultats. L'accréditation du laboratoire de biologie médicale dans le cadre du Groupement de coopération sanitaire est un bel exemple de coopération réussie entre établissements publics et prouve la maturité de la démarche.

Je vous invite à lire attentivement le focus sur les deux ans de pandémie qui rappelle les principales étapes auxquelles l'établissement a dû faire face entre mars 2020 et février 2022. Une pandémie qui n'a pas été sans conséquences sur la vie de chacun. Un peu plus de deux ans après le premier confinement, je souhaite à nouveau remercier l'ensemble de la communauté hospitalière pour les qualités d'adaptation dont elle a fait preuve en permanence dans ce contexte difficile.

Le lancement de la préparation de la prochaine visite de certification prévue en avril 2024 est officiel. Le compte à rebours a commencé, les équipes de la direction qualité sont pleinement mobilisées dès à présent pour vous accompagner.

J'espère que vous prendrez plaisir à parcourir ce numéro et je vous en souhaite une bonne lecture.

Marie DUNYACH,
directrice

n°49

Juin 2022

Dans ce numéro

**Le laboratoire est
accrédité** page 2

**L'Unité d'Accueil des
Victimes : une unité en
plein essor** page 3

**La médiation au service
du personnel** page 4

**La certification
V2020** page 4

**Étude pandémie et santé
mentale :
les résultats** page 5

**Retour sur 2 ans de
pandémie** page 6

**Point de situation
COVID** page 6

**Mouvements de
personnels** page 7

Don d'organes page 8

**Mouvements de
personnels (suite)** page 8

A vos agendas



22 juin 2022
Journée du don d'organes

L'équipe de la CHPOT tient un stand dans le
hall d'entrée du site Saint-Jean de Verges.

Le laboratoire est accrédité

Le laboratoire est accrédité depuis 2016. La dernière visite d'évaluation par le COFRAC a eu lieu du 30 au 31 mars 2022.

Le responsable d'évaluation (évaluateur technique et qualitatif) a passé 2 jours sur site à Saint-Jean de Verges et a évalué le système de management de la qualité et l'hématologie.

Il a en particulier regardé les analyses ajoutées ou supprimées et le changement d'automates d'hémostase (juin 2021). Il a soldé les différents écarts et vu les points à surveiller mentionnés lors de la présente visite.

Grâce à cette évaluation, le myélogramme et l'anti-Xa* ont été ajoutés à la liste des analyses déjà accréditées.

Le 3^e jour a eu lieu la visite sur le 2^e site au CHAC, où l'évaluateur a regardé les mêmes points que sur le site de Saint-Jean de Verges.

Les points forts relevés sont :

- « La motivation, l'implication, le travail de l'ensemble du personnel du laboratoire et des biologistes dans la vie du système qualité, et la mise en place des

évolutions techniques concernant les examens demandés en extension.

- La gestion de l'approche processus du laboratoire au travers des revues de processus, et la gestion globale du SMQ (système de management de la qualité)

- La gestion globale très satisfaisante des incidents des équipements et des contrôles internes et externes.

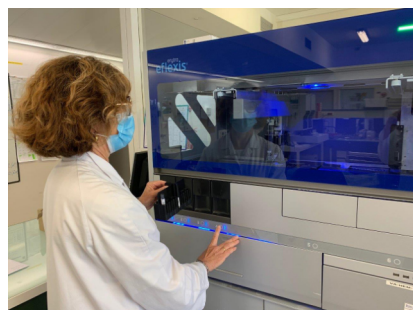
- Le niveau d'équipement du laboratoire : automates, logiciels informatiques, réactifs

- Et une organisation générale performante, évaluée par les tests de traçabilité satisfaisants. »

Je remercie l'ensemble de l'équipe du laboratoire pour sa conscience professionnelle et son investissement, ainsi que tout le personnel des services avec lesquels nous collaborons (services de soins, services supports, le service informatique).

Dr Isabelle Legoff,
responsable médical
du GCS de biologie médicale

*La mesure de l'activité anti-Xa est utilisée dans la surveillance biologique des traitements par les héparines



Poste d'immuno-hématologie



Pré-analytique (tri des échantillons et chaîne robotique)



Poste de biologie moléculaire



Poste de bactériologie

Le labo, en quelques mots

C'est un GCS (Groupement de Coopération Sanitaire) constitué en 2013 de 3 membres (CHIVA, CHAC, Jules Rousse à Tarascon).



Il y a 2 plateaux techniques, 1 à Saint-Jean de Verges au CHIVA, 1 à Saint-Girons au CHAC.

L'ensemble du GCS compte 5 secrétaires, 40 techniciens, 2 cadres de santé et 6 biologistes.

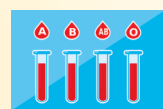
Sont réalisées les analyses de biologie médicale des établissements du CHIVA, du CHAC, de Jules Rousse à Tarascon, de Saint Louis à Ax-les-Thermes, des EHPAD de Bellissen et du Barriol, des patients externes (prélevés au laboratoire ou en consultation).

Les domaines de compétences sont :

- la biochimie générale et spécialisée,
- l'hématocytologie,
- l'hémostase,
- l'immuno-hématologie,
- la microbiologie générale (bactériologie, parasitologie, biologie moléculaire).

Nombre d'analyses :
2019 → 1 019 161
2020 → 1 024 221
2021 → 1 103 751

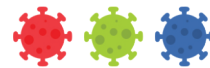
Le laboratoire gère le dépôt de produits sanguins labiles du site Saint-Jean de Verges CHIVA.



Nombre de PSL délivrés en 2021 :
3627 concentrés de globules rouges
219 concentrés de plaquettes
102 plasmas frais congelés.

Dans le territoire

LE LABO et le SARS-CoV-2



Le laboratoire a connecté son système informatique au SIDE (Système d'information national de dépistage populationnel de la Covid-19) en mai 2020, qui permet l'envoi des certificats d'authentification des résultats des PCR (QR codes).

Une technique de PCR en série a été mise en place depuis avril 2021 pour les patients hospitalisés et les externes, dont le personnel des établissements, sur prélèvements salivaires et nasopharyngés.

Nous réalisons actuellement 2 séries par jour du lundi au vendredi avec une capacité théorique de 190 analyses par jour.

Données :
12 500 PCR COVID en 1 an.

L'Unité d'Accueil des Victimes : une unité en plein essor

Créée en 2007, l'Unité d'Accueil des Victimes a vu son activité augmenter de façon fulgurante passant de 184 consultations en 2007 à 1022 consultations en 2021.

Dans les services

Le point fort de cette unité est de proposer en un même lieu et si possible au même moment, une prise en charge pluridisciplinaire ayant pour but de répondre aux besoins des personnes reçues.

Ces victimes (de violences conjugales, accidents de la circulation, agressions, violences intrafamiliales...) bénéficient de consultations médicales (avec établissement d'un certificat médico-légal), paramédicales (accueil, orientation vers les différents intervenants...), de consultations juridiques (orientation et aides quant à la procédure en cours) et de consultations psychologiques (écoute, soutien psychologique).

Nous constatons majoritairement :

- des violences physiques (611 en 2021),
- des violences psychologiques (249 en 2021),
- des violences sexuelles (157 en 2021),
- des faits de harcèlement (85 en 2021)...

De par son implication dans différents groupes de travail et plus particulièrement au 7^e plan Départemental sur les violences faites aux femmes, l'Unité d'Accueil des Victimes a obtenu une réponse favorable à l'appel à projet de l'ARS : dispositifs d'accueil des femmes victimes de violences.

Cela va dans un premier temps nous permettre d'améliorer la qualité de nos consultations en réduisant les délais

d'attente de rendez-vous mais aussi en proposant un temps avec les intervenants proportionnel aux besoins de la personne. Pour cela l'UAV sera ouverte tous les lundis, en journée complète.

Dans un deuxième temps, nous vous invitons à répondre à un quiz qui sera diffusé à la rentrée sur intranet et par voie de mail, où vous trouverez des illustrations concernant les missions de l'UAV et des informations sur le phénomène des violences conjugales qui reste une priorité nationale.

L'équipe de l'UAV,
unité d'accueil des victimes

Prise en charge d'une victime à l'UAV

Adressage : police gendarmerie ou autre

Évaluation de la situation avec la victime

Accueil sur RDV

Accueil en urgence

Constitution du dossier

Planification de la prise en charge avec le(s) intervenant(s) adapté(s)

Mmes BONINI et GARCIA infirmières, assurent la permanence téléphonique et la prise de rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

9 rue d'Enrouge Pamiers
Accueil par Mme VUILLEMIN, secrétaire médicale

Respect de l'anonymat

Le partenariat avec les différentes associations permet une prise en charge pluridisciplinaire

Médecin légiste

Drs REMY et THIENNOT du CHIVA et des médecins de l'Institut médico-légal de Toulouse (Pr TELMON et le Dr SAVALL)

Juriste

Mme SABATTE, Mme MARTA pour l'ASJOA / France victimes et Mme HEUZE pour le CIDFF (Mme GRUSENMEYER en remplacement)

Psychologue

Mme DAVIES pour l'ADSEA et M. BROUSSOLLE pour l'ASJOA / France Victimes

ASJOA : Association de Soutien Judiciaire et d'Orientation de l'Ariège
CIDFF : Centre d'information sur les droits des femmes et de la famille
ADSEA : Association départementale pour la sauvegarde de l'enfant et de l'adulte en Ariège

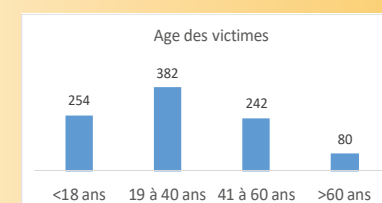


Une partie de l'équipe de l'UAV

Activité 2021

Activité en consultation : 1022 prises en charge. 63% de femmes, 37% d'hommes.

Actes médicaux légaux : 676 réquisitions, 671 ITT <8 jours, 79 ITT > 8 jours, 33 examens de corps, 1 signalement.



Activité en urgence : 31 personnes ont été vues en 2021 par le médecin légiste en dehors des plages de consultations

Mais aussi :

12 dossiers HABEO (Handicap Age Bientraitance Écoute Orientation) reçus par le biais de la plate-forme 3977 de signalements concernant des personnes âgées et/ou en situation de handicap victimes de maltraitance. 228 fiches d'informations préoccupantes reçues.

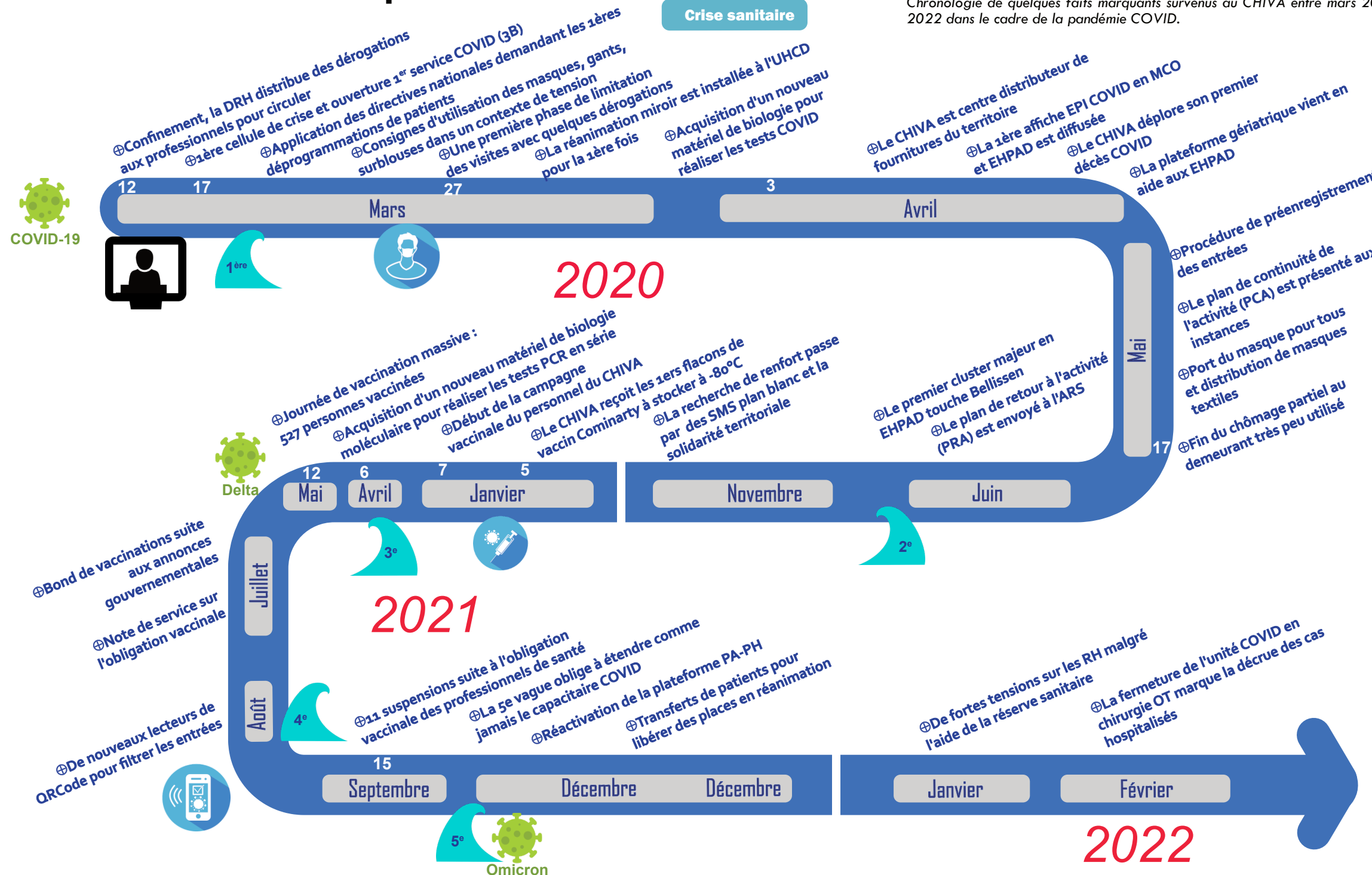
Une activité au sein du CHIVA et au niveau départemental.

Des formations et réunions.

Réponse à des appels à projet, plan départemental, projet CPTS.

Retour sur 2 ans de pandémie

Chronologie de quelques faits marquants survenus au CHIVA entre mars 2020 et avril 2022 dans le cadre de la pandémie COVID.



Point de situation COVID

Situation en Occitanie : des signes de reprise épidémique

Le nombre de nouvelles contaminations poursuit sa progression (+36% en une semaine). Ces nouveaux cas concernent tous les départements et toutes les tranches d'âge. La vigilance se renforce aussi en secteur hospitalier où le nombre de personnes hospitalisées pour Covid tend à nouveau à augmenter ces derniers jours en hospitalisation conventionnelle.

Vaccination

La quatrième dose de vaccin est ouverte aux personnes immunodéprimées et aux plus de 80 ans ayant reçu leur dose de rappel depuis plus de trois mois et prochainement aux personnes âgées de 60 ans et plus, dont la dernière injection remonte à plus de six mois. Le délai de la dose de rappel est ramené à trois mois après la dernière injection ou la dernière infection au Covid-19. Le rappel vaccinal est ouvert à toutes les personnes de 18 ans et plus, et depuis le

24 janvier, il l'est à tous les adolescents de 12 à 17 ans sans obligation. La vaccination est ouverte à tous les enfants de 5-11 ans et requiert l'accord de l'un ou l'autre des titulaires de l'autorité parentale.

Centres de vaccination

- **CHIVA** : Pfizer et Pfizer Pédiatrique ; Moderna (30 ans et plus ; Novavax (plus de 18 ans)
- **Médecine de ville** : Pfizer et Pfizer Pédiatrique ; Moderna (30 ans et plus)

Info de l'Agence Régionale de Santé - 15/06/2022

Les activités COVID constatées sur les établissements de santé depuis le début du mois de juin justifient du positionnement de la région au niveau 1 de la doctrine régionale d'adaptation de l'offre de soins. Ce niveau de veille correspond à la réalité de fonctionnement des établissements de santé de la région qui ont progressivement mis fin à leurs dispositifs spécifiques COVID au profit d'un maintien nécessaire des gestes barrières et d'une prise en charge des quelques patients

COVID + restants, au demeurant souvent des cas fortuits, en unité de soins ordinaires.

Toutefois, nous constatons un frémissement des données épidémiologiques COVID ces derniers jours. L'arrivée de la saison touristique estivale, dans un contexte de tension hospitalière constatée, doit nous inciter à **la plus grande vigilance, rendant le respect des mesures barrières essentiel.**

Mouvements de personnels

Personnel médical

Entrées

Dr COUNILH Alexandra Anesthésie
Dr FADHEL Amira Imagerie
Dr FOURNIER Pauline Cardiologie CHU
Dr MITU Maria Cardiologie

Sorties

Dr AYADI DEBBOU Nassima Médecine générale
Dr CANO Jean-Pierre médecine générale
Dr GUIBRETEAU Hélène Médecine interne
Dr JACQUET Edouard Urgences
Dr ROUXEL Pierre Urgences
Dr THERY Arthur Angiologie
Dr TIERCELIN Maxence Imagerie

Personnel non médical

Entrées

ABDALLAH Bibi Fatimati - ASH
AMIEL Alicia - IDE
AUGE Camille - Agent Entretien Qualifié
BAHRI Fadma - ASH
BALLESTEROS Catherine - Agent Entretien Qualifié
BALS Audrey - AS
BARRANCO Sidonie - AS
BARRAU Sophie - IDE
BARRE Christelle - IDE
BAUTISTA Martin - ASH
BEAUFILS Aude Marie - IDE
BENEDET Aline - AS
BERNARD Marion - AS
BRUNELOT Léa - IDE
BURCKEL Camille - IDE
CASSARINI Marine - IDE
CERCELET Lola - ASH
CHERUEL David - Agent Entretien Qualifié
DA CUNHA Lisiane - ASH
DE ABREU Joao Carlos - Ouvrier
DE LACVIVIER DE RUBLE Hugo - ASH
DE SOUSA Clara - IDE
DEL POZO Sonia - ASH
DUPRE Amandine - Agent Entretien Qualifié
DUPUY Cécile - AMP
DUPUY Anne - IADE
DUQUESNOY GOMEZ Manon - Masseur-kiné
FENAILLE Christophe - ASH
FERNANDEZ Louis - Ouvrier
FERREIRA MARTINS Maria De la salete - ASH
FERRERE Laurie - ASH
FEUILLE Céline - ASH
FOURNET Manon - IDE
FREYCHE Patricia - ASH
GALY Aurélie - ASH
GOMIS Leslie - AS
GRELOT Sébastien - ASH
HAMON Jean-Philippe - IADE
HAVET Marie - ASH
ICHBAR BOUALI Fatima - AS
KANDA BASSAKININA Jeanne - ASH
KEITA Fatoumata - ASH
LACUBE Andine - Ergothérapeute
LAFFOURCADE Robin - TSH
LAGARDE Valérie - IDE
LAJOINIE Marie Alix - IADE
LEBAS DE LACOUR Amandine - AS
LEGERON Mathilde - IDE
LIBRERO Christian - AS
LOPES Geoffrey - ASH
LOZE Laurie - Adjoint administratif
MADI MARI Zainaba - ASH
MARC Olivier - Agent Entretien Qualifié
MEKHNACHE Djamilia - ASH

Mouvements de personnels (suite)

NEFFATI Lysa - Adjoint administratif
OLIVIER Karine - IDE
PASQUIO Jérôme - TSH
PICOUL Julien - ASH
POLATO Ylian - ASH
RENAUD Tiphany - ASH
ROUZAUD Valentin - ASH
RULHE Stéphanie - AS
SAINGENEST Caroline - IDE
SAMET Yasmina - IDE
SANNAC Lilian - ASH
SANSONNET Anne - Charlotte - IDE
SARDA Isabelle - Technicien labo
SENTENAC Carine - ASH
SERAIN Nelly - Technicien labo
TAMAGNAN Mélanie - Puéricultrice
TARISTAS Aurélie - Adjoint administratif
TEISSEIRE Lisa - AS
THOMAS Damien - IADE
TORRES Lucas - Ingénieur
TRIAY Yolande - AS
VALETUDIE Valérie - Préparateur
VERGEZ Élodie - ASH
VERROT Alyssia - AS

VICENTE Manon - ASH
VIGNAUX Tania - AS
VILLENEUVE Guilène - AS

Sorties

AMOURI Naceira - IDE
ANDREY Arnaud - AS
BATSALLE Agnès - IDE
BIETTE Morgane - IDE
BRUTTI Aurore - IDE
CARRIERE Chantal - Ouvrier
CHARIERAS Michèle - AS
CHARRIE Marie - Cadre de santé
CLANET Alain - AS
COSTE Hélène - Manip
COTS Pauline - Adjoint administratif
DHIVER François - TSH
DUPUY Martine - Adjoint administratif
EYSSERIC Odile - IADE
FLORISSON Éric - Ingénieur
FREIRE Michelle - AS
GAUDONVILLE Martine - AMP
GERAUD Félicia - ASH
GUENOUR Adam - Adjoint administratif

JANY Alain - IDE
JOUSSERAND Aurore - ASH
JUN Johanna - AS
LIOT Amaia - IDE
LOTIS Nelly - AS
LOZES Marie-Line - AS
MAILLARD François Michel - AS
MARTINS Christine - Adjoint administratif
MAUFOUX Régine - Cadre de santé
MAZERM Delphine - AS
MEYER Valérie - IDE
MOLINA Claire - Adjoint administratif
NAULLEAU Aurélie - AS
PARAIRE Béatrice - Adjoint administratif
PESQUEIRA Christine - IDE
PIJOAN Marielle - IDE
PORTET Sylvie - Puéricultrice
PUIFFE Florianne - AS
ROMET Lucie - IDE
ROUZAUD Marie-Pierre - AS
SARRAIL Françoise - Assist. médico-adm
VIALARON Emmanuelle - AS

Don d'organes

Un quiz sur le don d'organes avait été lancé en juin 2021 par la CHPOT (coordination hospitalière de prélèvements d'organes et de tissus) en collaboration avec l'équipe qualité communication. 197 réponses ont été reçues (173 CHIVA, 23 CHAC, 1 Jules Rousse). Le score moyen de 19 sur 20 montre une bonne connaissance de ce thème, voici toutefois quelques informations sur les points les moins maîtrisés par les répondants.

Dans les services

Les greffes d'organes sont-elles maintenues durant l'épidémie de Covid 19 ?

Lorsque la greffe peut être différée, en particulier lorsqu'il est en cause une greffe rénale ou une greffe de tissus, le risque du receveur à être infecté dépasse le bénéfice de la transplantation ; il est donc recommandé d'en repousser la date, après le pic épidémique. Lorsque la réalisation de la greffe est urgente, que son report constituerait une perte de chance pour le receveur, notamment parce qu'elle concerne un organe vital (cœur, foie, poumons...) ou qu'un donneur rare a été identifié, il est recommandé de poursuivre le programme de prélèvement et transplantation.

Quelles sont les conditions pour être donneur ?

Jeune ou âgé, il n'existe pas de contre-indication de principe au don d'organes et de tissus. Très peu de maladies sont des contre-indications. Les médecins évaluent les organes et les tissus pour s'assurer qu'ils peuvent être greffés. Le prélèvement peut être envisagé même sur certains donneurs sous traitement médical important ou avec de lourds antécédents médicaux.

Les enfants mineurs peuvent-ils être donneurs ?

Les enfants mineurs peuvent être donneurs d'organes. La loi en France indique que si la personne décédée était un mineur, le don d'organes et de tissus ne peut avoir lieu qu'à la condition que chacun des titulaires de l'autorité parentale ou le tuteur y consente par écrit. A partir de 13 ans, si les enfants sont opposés au don d'organes et de tissus, ils peuvent s'inscrire sur le Registre National des Refus.

Je ne veux pas donner mes organes après ma mort, comment le faire savoir ?

Si vous ne souhaitez pas donner vos organes et tissus après votre mort, le principal moyen d'exprimer votre opposition est de vous inscrire sur le Registre National Des Refus. Vous pouvez également faire valoir votre refus de prélèvement par écrit et confier ce document daté et signé à un proche. Enfin, vous pouvez également communiquer oralement votre opposition à vos proches qui devront en attester auprès de l'équipe médicale. Une retranscription écrite des circonstances de l'expression de ce refus sera réalisée.



Sur le CHIVA, une équipe (coordination hospitalière au prélèvement d'organes et de tissus : CHPOT) composée d'un médecin, d'un cadre de santé et d'infirmières est en place depuis 1998 pour assurer des prélèvements.

Le 22 juin est la journée nationale du don d'organes et de tissus, l'occasion de rappeler qu'en France, le don d'organes et de tissus est régi par la loi de bioéthique :

Gratuité

Le don d'organes est un acte de générosité et de solidarité entièrement gratuit

Anonymat

Le nom du donneur ne peut être communiqué au receveur et réciproquement

Principe de consentement présumé

NOUS SOMMES TOUS DONNEURS sauf si nous avons exprimé notre refus de notre vivant.

La CHPOT se tient à votre disposition pour toute question. Elle est joignable au 3044, du lundi au vendredi. Vous pouvez également consulter le site de l'Agence de la Biomédecine : www.dondor-ganes.fr > questions-réponses

L'équipe de la CHPOT, coordination hospitalière de Prélèvements d'Organes et de Tissus